

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ECHAHID ZIROUT YOUSSEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu la convention N°**199/2024** du **19/12/2024** portant sur les travaux de remise en état d'étanchéité du bloc au profit de l'unité militaire/Constantine/5°RM, pour un montant de **11.748.013.20DA /TTC**, et un délai de 60 jours, conclu avec l'entreprise **HADOUCHE HACENE** sise à cité El houria, Section 02, Groupe foncier n°138, étage 01 Khraissia Alger, vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°**03/2025** du **15/05/2025** notifié le **22/05/2025**.

-Les travaux n'ont pas été entamés malgré plus d'un mois écoulé depuis la notification de L'ODS.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure l'entreprise **HADOUCHE HACENE** dans un délai de **08 jours**, faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5°RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .